L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLÉANS.
JEUDI 2 DECEMBRE 1886.

PETITES ANNONCES.

DEMANDES.

On demande.—Une femme de couleur, créole, comme gardienne pour un enfant d'un an. S'adresser 194 rue Sixième entre 9 A. M. et 12 M. 1er déc—2f

Une Dame catholique, avec de bonnes références, offre de prendre chez elle un ou deux enfants âgés de 4 ans ou plus, pour en prendre soin et s'occuper de leur éducation. Dans la famille on parle avec perfection l'anglais, l'espagnol et le français. S'adresser à la "Lettre A" au bureau de ce journal. On s'attendra pour les prix. 27nov—15f

A VENDRE.

A Vendre, à des termes raisonnables,—La belle propriété bien connue avec magasin de campagne, appartenant anciennement à A. Dufour situé à Mathurinville paroisse St-Tammany, consistant en quatre lots de terre, mesurant 100 pieds de face chaque, sur une profondeur de 120 pieds, à formant l'encoignure des rues Pin et St-Tammany. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent. Pour plus amples informations s'adresser à J. DELZOAT à Mathurinville, ou à LEON QUEY ROUZE 97 rue Decatur, Nouvelle-Orléans.
4 nov—1 m. J. D.

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Stephen Zacharie et Anne Waters Zacharie.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 19,848—Division "D"—Attendu que Stephen Zacharie Relfa présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécuteur testamentaire dans la succession de feus Stephen Zacharie et Anne Waters Zacharie, décédés intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
W. J. MCGEEHAN
1er déc—1.5.10 Greffier.

Succession de Claude V. Andry.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 6,809—Division "D"—Attendu que Hildere Albert Andry a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Claude V. Andry, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux qui peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la cour.
W. J. MCGEEHAN. Greffier.
1 déc—1.5.10

Succession de Louian Herbez, femme de Charles Fabbozzo.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 15,917—Division "B"—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte final présenté par Mme J. B. Rossi administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. MCGEEHAN.
28 nov—28—3.7.dec. Greffier.

Succession de Mme Henriette Delhonde

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 19,407—Division "B"—Attendu que Forrester Dodonville a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Mme Henriette Delhon de décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la cour
W. J. MCGEEHAN.
27 nov—27 1er 5 déc Greffier.

Succession de John Miller

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 19,168—Division "C"—Attendu que F. S. Witz Jr. administrateur public a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu John Miller, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
W. J. MCGEEHAN.
27nov—27—dée 1 5 Greffier

Succession de Robert Moores et Cora A. Moores née Cowands, sa femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 9,784—Division D. Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte final présenté par John Blank, exécuteur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. MCGEEHAN.
24 nov—24 28 3 déem

Succession de Samuel Moore.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 15,559—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Matilda M. Moore, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. MCGEEHAN.
26 nov—26 déc 1 5 Greffier.

Succession de William M. Whitaker.

COUR CIVILE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 19,438—Division "B"—Attendu que Mme Veuve Wm. R. Whitaker a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu William R. Whitaker, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
W. J. MCGEEHAN.
28 nov—28—3.7dec. Greffier.

Succession de William Pellerin.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 19,455—Division "D"—Attendu que Mme Veuve Wm. R. Whitaker a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu William R. Whitaker, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
W. J. MCGEEHAN.
28 nov—28—3.7dec. Greffier.

Succession de Mme Henriette Delhonde

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 19,407—Division "B"—Attendu que Forrester Dodonville a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Mme Henriette Delhon de décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la cour
W. J. MCGEEHAN.
27 nov—27 1er 5 déc Greffier.

Succession de John Miller

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 19,168—Division "C"—Attendu que F. S. Witz Jr. administrateur public a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu John Miller, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
W. J. MCGEEHAN.
27nov—27—déc 1 5 Greffier

Succession de Robert Moores et Cora A. Moores née Cowands, sa femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 19,422—Division D. Attendu que J. W. H. Eckert a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu John Eckert, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition
Par ordre de la Cour
W. J. MCGEEHAN, Greffier.
24 nov—24 28 3 déem

Succession de Samuel Moore.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 15,559—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Matilda M. Moore, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. MCGEEHAN.
26 nov—26 déc 1 5 Greffier.

Succession de C. Ullmann et femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 18,153—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte final présenté par Mme J. Rosel administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. MCGEEHAN.
28 nov—28—3.7dec. Greffier.

Succession de John C. Sullivan.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 18,438—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte final présenté par John F. Sullivan, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la cour.
W. J. MCGEEHAN.
23 nov—23—27—2 déc Greffier.

Successions de Martin J. Nugent, Mary McDowel Nugent et Vincent N. Nugent.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 19,421—Division A—Attendu que Hillary M. Nugent a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans les successions de feus Martin J. Nugent, Mary McDowel Nugent et Vincent N. Nugent, décédés intestats; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
W. J. MCGEEHAN, Greffier
26nov—26—1er 5 déc

Succession de John Eckert.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans. No 19,422—Division D. Attendu que J. W. H. Eckert a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu John Eckert, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition
Par ordre de la Cour
W. J. MCGEEHAN, Greffier.
23 nov—23 27—2 déc

Succession de John Black.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 19,406—Division A—Attendu que Mme H. Coutz a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de John Black, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
W. J. MCGEEHAN Greffier.
23 nov—23 27—2 déc

Muller Frères vs leurs créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 18,033—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte final présenté par Jno. M. Bonner, syndic provisoire et syndic définitif de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué, et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. MCGEEHAN, Greffier.
24 nov—24 28 3 déem

Succession de Samuel Moore.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 15,559—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Matilda M. Moore, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. MCGEEHAN.
26 nov—26 déc 1 5 Greffier.

Succession de C. Ullmann et femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 18,153—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte final présenté par Mme J. Rosel administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. MCGEEHAN.
28 nov—28—3.7dec. Greffier.

Succession de John C. Sullivan.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 18,438—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte final présenté par John F. Sullivan, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la cour.
W. J. MCGEEHAN.
23 nov—23—27—2 déc Greffier.

Successions de Martin J. Nugent, Mary McDowel Nugent et Vincent N. Nugent.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 19,421—Division A—Attendu que Hillary M. Nugent a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans les successions de feus Martin J. Nugent, Mary McDowel Nugent et Vincent N. Nugent, décédés intestats avant par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
W. J. MCGEEHAN, Greffier
26nov—26—1er 5 déc

Succession de John Eckert.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans. No 19,422—Division D. Attendu que J. W. H. Eckert a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu John Eckert, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition
Par ordre de la Cour
W. J. MCGEEHAN, Greffier.
23 nov—23 27—2 déc

Succession de John Black.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 19,406—Division A—Attendu que Mme H. Coutz a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de John Black, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
W. J. MCGEEHAN Greffier.
23 nov—23 27—2 déc

Athénée louisianais.
Concours littéraire de 1886.

PROGRAMME.

Il y aura deux classes de concurrents, l'une comprenant les hommes, l'autre les femmes.

Chaque classe aura à traiter un sujet séparément.

Une médaille d'or sera accordée au meilleur manuscrit de l'une et de l'autre classe, les deux médailles étant d'égale valeur.

Toute personne résidant en Louisiane, et qui n'est pas membre de l'Athénée, est invitée à concourir.

Le concours est ouvert à partir du 22 juin 1886 jusqu'au 25 février 1887, inclusivement.

Les manuscrits ne seront plus reçus après le 26 février; ils seront écrits aussi lisiblement que possible, sur papier écolier réglé, avec une marge, et seulement sur le *recto et les lignes;* ils ne devront pas dépasser 25 pages.

Chaque manuscrit sera remis sans nom d'auteur, mais portant une épigraphe ou devise qui sera reproduite sur une enveloppe cachetée, dans laquelle l'auteur aura écrit son nom et son adresse.

Le comité nommé pour examiner les manuscrits, ouvre seulement les enveloppes des concurrents qui ont mérité les médailles, pour s'assurer qu'ils sont dans les conditions du concours.

Le comité pourra accorder des mentions honorables, s'il le juge convenable.

Les deux manuscrits couronnés seront publiés dans les Comptes-rendus de l'Athénée.

La présentation des prix se fera publiquement, dans une séance spéciale.

On réunira, pour la circonstance, tous les éléments d'une fête littéraire et artistique.

Les noms des lauréats seront proclamés après la lecture des manuscrits qui auront obtenu les médailles, ainsi que les noms des concurrents à qui des mentions honorables auront été accordées.

Les candidats devront se soumettre strictement aux dispositions du programme.

Les manuscrits dans aucun cas ne seront rendus.

Tout candidat qui fera connaître sa devise, s'exposera à être mis hors de concours.

Toute personne qui a obtenu la médaille, ne pourra plus concourir jusqu'à nouvel ordre.

Les sujets choisis sont les suivants, et devront être traités en prose.

Pour les femmes:

NOUVELLE LOUISIANAISE, HISTORIQUE OU DE FANTAISIE, AU CHOIX DE LA CONCURRENTE.

Pour les hommes:

LAFAYETTE EN AMERIQUE.

Les manuscrits seront adressés au secrétaire.

Le secrétaire perpétuel,
ALFRED MERCIER,
P. O. Box 3246.

Crecent Insurances Company,
67 et 69, rue du Camp,
NOUVELLE-ORLEANS.
Organisée comme compagnie mutuelle en 1849 —Réorganisée comme compagnie d'actionnaires en 1880.
CAPITAL EN ARGENT.. $400,000
A payé pour des pertes plus de NEUF MILLIONS de piastres depuis 1849.
Polices d'assurances annuelles et à échéance fixée de gré à gré, remises contre des risques d'incendie.
W. R. LYMAN.....Président
CHAS. H. JULIEN.....Vice-Président
CHAS. R. RICE.....Secrétaire
Directeurs:
Joseph Bowling, Jaques T. Rodd,
Geo. W. Sentell, Sam'l H. Kennedy,
W. B. Conger, Alfred Moulton
C. Mathieu, W. R. Lyman,
Harry L. Flash, Chas. H. Dufour,
J. J. Relas, S. C. Conlon,
Lucien Delery, Charles Newman
N. D. Wallace, M. Gillis,
R. F. W. Bachman, C. K. David,
Wm. Garig, A. Rosenfeld,
John D. Fisher, Chas. C. Rice
Joseph Hohn, Charles M. Whitney
D. R. Calder.
Voir nos agents dans la Louisiane, Texas, le Mississippi et l'Arkansas.
10 juil 86—1 an

COMPAGNIE D'ASSURANCES
FACTORS' AND TRADERS'
49.....Rue Carondelet.....49
Capital.....$700,000
Surplus.....70,445
ED. A. PALFREY.....Président
R. M WALMSLEY.....Vice-Président
THOS. F. WALKER.....Secrétaire
Surcursales:
M. W. A. Vallott, 2 ne Ste Anne est autorisé à prendre des risques de l'incendie pour cette compagnie.
T. F. WALKER,
30aout—6m Secrétaire.

Compagnie d'Assurances du Sud,
DE LA NOUVELLE-ORLEANS.
Troisième Etat de Situation.
Conformément aux exigences de sa charte la compagnie publie l'exposé suivant de ses affaires de l'année expirant le 31 Décembre 1885:

PRIMES REÇUES.

Sur risques d'incendie	$247,415 87
Sur risques de rivière	19,108 89
Sur risques de mer	9,336 08
	$266,922 84
Ajoutez:	
Primes non échues de 1884	49,279 56
Total primes	$316,202 40
Ajoutez:	
Intérêt et escomptes	20,543 51
Sauvetage	119 60
	20,663 11
Total recettes	$336,865 51
Déduisez:	
Pertes payées sur incendies	$109,803 74
Pertes payées sur rivières	231 67
Pertes payées sur mer	4,509 43
Total pertes payées	$114,544 84
Primes remboursées et réductions	70,564 62
Réassurances	19,253 94
Taxes et licences	5,279 45
Frais — Bureau, agences, Bureau de la Réassurance, appareils Babcock et Corps de Sauvetage, loyer, annonces, etc.	26,657 58
	237,400 43
	$109,465 08
Réserve pour les primes non échues	$66,599 31
Réserve pour pertes réglées et non réglées	20,823 35
Divers comptes non soldés de Décembre 1885	1,314 93
Reliquat	26,737 49
	$109,465 08

ACTIF
Aux cotes du marché.

Comptant en caisse	$ 86,171 60
$40,000 Bons des États-Unis à rente	49,200 00
150,000 Bons consolidés de la ville de la Nouvelle-Orléans, (émission Crossman)	126,000 00
50,000 Bons à prime	49,000 00
Prêts sur Mandemente payables sur demande	47,671 27
Prêts sur premier hypothèque	6,653 32
100 actions de la Compagnie d'assurance Home de la Nlle-Orléans	2,400 00
50 actions de la Compagnie du chemin de fer Crescent City	3,750 00
1 action de la Bourse aux Produits de la Nlle-Orléans	100 00
Un bon de la Compagnie de Pompiers de St Bernard	50 00
Primes en de perception	35,939 51
Meubles, installations, coffres, mappes, etc	2,000 00
	$408,941 80
Actions capital payées	$300,000 00
Dividendes non réclamés	3,645 38
Réserve pour les primes non échues	66,599 31
Réserve pour les pertes réglées et non réglées	20,823 35
Réserve pour divers comptes non payés de décembre 1885	1,314 93
Fonds de réserve	3,356 80
Surplus (non compris l'intérêt dividende de juillet 1885)	19,212 03
	$408 941 80

PASSIF.

Actions-capital payée	$300,000 00
Dividendes non réclamés	3,645 38
Réserve pour les primes non échues	66,599 31
Réserve pour les pertes réglées et non réglées	20,823 35
Réserve pour divers comptes non payés de décembre 1885	1,314 93
Fonds de réserve	3,356 80
Surplus (non compris l'intérêt dividende de juillet 1885)	19,212 03
	$408 941 80

L'exposé ci-dessus est une copie exacte des livres de la Compagnie.
ERNEST MILTENBERGER, Président.
SCOTT MCGEHEE, Secrétaire.
Fait dûment serment et signé pardevant moi, à la Nlle-Orléans, le 14 janvier 1886.
M. T. DUCROS, Notaire,
138 rue Gravier.

NOUVELLE-ORLÉANS, 14 janvier 1886.
A une assemblée de la Direction de cette Compagnie, tenue le 12 de ce mois, il a été unanimement résolu de payer sur demande, des profits de la succession de feu Jacques Toledano, un dividende régulier de QUATRE POUR CENT sur le fonds capital faisant HUIT POUR CENT en 1885.
SCOTT MCGEHEE,
Secrétaire.

L'ABEILLE
NOUVELLE-ORLÉANS
JOURNAL QUOTIDIEN,
EDITION HEBDOMADAIRE
PARAISSANT
LE
SAMEDI MATIN
Contenant toutes les matières publiées pendant la semaine dans l'édition quotidienne.

GROS LOT
$150,000
Rappelez-vous
Que cette loterie est la seule qui dans un Etat ont été votée et acceptée par le peuple.
CERTIFICAT.
Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et trimestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, nous en donnons l'assurance, sont bien avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons la fac-simile de nos signatures.
G. T. Beauregard
J. A. Early
TOUS LES LOTS GAGNANTS PAYES EN PLEIN.
GRANDE CHANCE
UNE FORTUNE
TIRAGE TRIMESTRIEL EXTRAORDINAIRE
CLASSE M.
—DE—
LA COMPAGNIE DE LA LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE
AURA LIEU A LA
Nlle-Orléans,
MARDI, 14 DECEMBRE 1886.
2,279 Lots, montant en tout à
$522,500.
Le tirage commencera positivement ONZE HEURES A. M.,
—A—
L'ACADEMIE DE MUSIQUE.
VOYEZ LE PLAN.
PLAN EXTRAORDINAIRE,
100,000 Billets, à $10 le Billet.
Elle est prise non-seulement dans toutes les paroisses créoles de la Louisiane, mais dans les Etats voisins, au Mexique, aux Antilles, en Europe, partout enfin où on lit le français, et où on s'intéresse aux affaires de notre pays.
L'ABEILLE publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales:
Des dépêches télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'étranger,
Un Bulletin Maritime,
Une Liste des navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans,
Une Liste des navires dans le port de la Nouvelle-Orléans,
Un Bulletin Financier,
Un Bulletin Commercial.
L'ABEILLE,
Fondée le 1er Septembre 1827, est le plus ancien journal de la Louisiane et du Sud-Ouest.
Elle est lue par toute la population franco-louisianaise et est conséquemment, au point de vue des annonces, un excellent organe de publicité.
Elle est lue non-seulement dans toutes les paroisses créoles de la Louisiane, mais dans les Etats voisins, au Mexique, aux Antilles, en Europe, partout enfin où on lit le français, et où on s'intéresse aux affaires de notre pays.
L'ABEILLE publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales:
Des dépêches télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'étranger,
Un Bulletin Maritime,
Une Liste des navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans,
Une Liste des navires dans le port de la Nouvelle-Orléans,
Un Bulletin Financier,
Un Bulletin Commercial.
BUREAUX ET ATELIERS:
73 - CHARTRES - 73

L'ABEILLE
NOUVELLE-ORLÉANS
JOURNAL QUOTIDIEN,
EDITION HEBDOMADAIRE
PARAISSANT
LE
SAMEDI MATIN
Contenant toutes les matières publiées pendant la semaine dans l'édition quotidienne.

TOUS LES LOTS GAGNANTS PAYES EN PLEIN.
GRANDE CHANCE
UNE FORTUNE
TIRAGE TRIMESTRIEL EXTRAORDINAIRE
CLASSE M.
—DE—
LA COMPAGNIE DE LA LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE
AURA LIEU A LA
Nlle-Orléans,
MARDI, 14 DECEMBRE 1886.
2,279 Lots, montant en tout à
$522,500.
Le tirage commencera positivement ONZE HEURES A. M.,
—A—
L'ACADEMIE DE MUSIQUE.
VOYEZ LE PLAN.
PLAN EXTRAORDINAIRE,
100,000 Billets, à $10 le Billet.
Elle est prise non-seulement dans toutes les paroisses créoles de la Louisiane, mais dans les Etats voisins, au Mexique, aux Antilles, en Europe, partout enfin où on lit le français, et où on s'intéresse aux affaires de notre pays.
L'ABEILLE publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales:
Des dépêches télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'étranger,
Un Bulletin Maritime,
Une Liste des navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans,
Une Liste des navires dans le port de la Nouvelle-Orléans,
Un Bulletin Financier,
Un Bulletin Commercial.
BUREAUX ET ATELIERS:
—POUR—
No. 73 rue de Chartres, entre Conti et Bienville.
UNE FORTUNE
ABONNEMENTS.
ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

L'Edition hebdomadaire réunit en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.
ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

A vendre à toutes les agences de la Nouvelle-Orléans et au bureau de la COMPAGNIE DE loterie de l'Etat de la Louisiane.
Les demandes de prix pour les clubs ne doivent être adressées qu'au bureau de la Compagnie, à la Nouvelle-Orléans.
Pour plus de renseignements, écrire très lisiblement, en donnant son adresse.
IMPORTANT.
Remises d'argent par Postal Notes, Express Order, chèques de New York ou traites sur la Nouvelle-Orléans.
Les lettres renfermant de l'argent devront toujours être envoyées par l'Express à nos frais.
Adresser à
M. A. DAUPHIN,
Nouvelle-Orléans, Lne.
Adresser vos lettres enregistrées et faire des mandats sur la poste (money orders) payables à la New Orleans National Bank, New Orleans, La.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le Shérif du
Propriété de valeur améliorée, formant le coin nord des rues Donaine et Bourgogne.
Alexander Mill vs L. C. Houdanes.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 19,937—En vertu d'un writ de fieri facias a moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 28 décembre 1886, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:—

Un certain lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, dans le Premier District, désigné par le No 13, dans l'îlet No 2 limité par les rues Céleste, St James, Tchoupitoulas et Levee, sur un plan en date du 5 mars 1867, en l'étude de P. Pedesclaux, alors notaire, lequel lot de terre, conformément à un plan et devis dressé par M. Jas. Freel, arpenteur, soitante trois pieds onze pouces et deux lignes de face à la rue St. James cent cinquante neuf pieds huit pouces et six lignes de profondeur sur le côté le plus bas de la rue New Levee, cent cinquante neuf pieds neuf pouces de profondeur sur le côté le plus près de la rue Tchoupitoulas et soixante trois pieds onze pouces et deux lignes de largeur dans le fond.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
24 nov—dée 1 8 15 22 28

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Vve Antoine Bolesparre.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 14,054—Division E—En vertu d'un jugement et ordre de vente rendu le 5 mars 1886 et signé le 12 mars 1886, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley dans le Premier District de cette ville, le VENDREDI, 24 décembre 1886, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une portion de terre située dans cette paroisse, à main droite du chemin Gentilly, à une distance d'environ neuf à dix milles de cette ville, ayant cinq arpents de face sur environ dix huit arpents de profondeur—divisés en cinq morceaux ou lots désignés par les Nos 72, 74, 76, 78 et 80, d'après un plan F. L. H. Pilié, voyer, daté le 8 mars 1859 et déposé dans le bureau de E. Bonny, notaire.

Adopté de Mme Mary Parker, conformément à un acte pardevant Michael Hahn et notaire public le 6 octobre 1864, (Enregistré au bureau des Aliénations, Livre 87, Folio 547.)
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
23 nov—22,30—7,14 20,24

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.
—Succession de—
Mme Julia P. Abbott—No 16,762.

SUR LA DEMANDE DE JOHN BOYD, de Lexington, Kentucky, tuteur des mineurs Cecily de L. McCaw, Paul J. McCaw, Nina C. McCaw, Lucy E. McCaw, W. R. McCaw, Elaine C. McCaw, et Chesley Abbott McCaw.—

Attendu que John Boyd, tuteur des susdits mineurs, par l'intermédiaire de Gustave Moret, agent dûment autorisé et son avocat a fait application à cette Cour pour avoir l'autorisation de prendre possession de la propriété appartenant aux dits mineurs et de la transférer de l'Etat de la Louisiane, à Lexington Kentucky.

Ayant été ordonné à tous ceux que cela concerne, de donner les raisons dans les trente jours à partir de la première publication de cet avis pourquoi l'application de dit tuteur ne serait pas accordée.
Par ordre de Cour.
JULES VIENNE
Député Greffier.
12nov—1f o a p 30)

VENTES PAR LE CONSTABLE.

J. B. Cugue contre François Claudon.

DEUXIÈME COUR DE CITÉ de la Nouvelle Orléans. No 8,157—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Deuxième Cour de Cité de la Nlle Orléans, je procéderai à la vente à l'encan publique en face de mon entrepôt, No 94 Passage de la Bourse entre les rues Conti et Bienville dans le Deuxième District de cette ville, le LUNDI, 6 décembre 1886, à 11 heures A. M—

Un lot de meubles de maison, d'après un inventaire en ma possession, mon bureau
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux
ALFRED BARNES,
Constable de la Deuxième Cour de Cité.
28nov—25 30—6 déc

AVIS AUX CREANCIERS

Miesle & Lemaze et George E. Lemaze individuellement et leurs créanciers

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans. No 19,051—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est), pour lesquelles le compte final présenté par John Artigues, syndic de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. MCGEEHAN,
30 nov—30—déc 4.9 Greffier.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—James Lewis vs Ses Créanciers—No 19,248—Division E—Ordre du Cour